

Compte rendu du conseil de quartier le 14 juin 2022

Ordre du jour

- Vote du budget participatif
- Présentation des projets d'aménagement
- Présentation du programme des estivales
- Les événements à venir
- A vous la parole !

Jean-Philippe Edet, chargé de l'animation du quartier, a ouvert le conseil de quartier en remerciant les personnes de leur présence. Il a salué également l'implication des membres du bureau du quartier dans la phrase de travail sur les projets présentés dans le cadre du budget participatif.

Vote du budget participatif

Le bureau du conseil de quartier a ensuite expliqué comment s'était déroulées ces différentes phases avec de nombreux projets déposés. Parmi eux, certains projets étaient similaires et ont pu être regroupés, d'autres n'étaient pas assez précis ou aboutis et quelque uns n'étaient pas spécifiques au quartier. Au final, ce sont 11 projets qui ont été retenus pour ce quartier.

Le bureau du conseil de quartier a suggéré, pour permettre d'être moins contraint par le temps, d'aller au-delà de l'enveloppe de 50 000 euros prévue pour cette année 2022 en retenant dès maintenant des projets pour 2023 qui seront pris sur la nouvelle enveloppe de l'année prochaine.

Une présentation des onze projets a été faite par le bureau et complétée par les porteurs de projets quand ces derniers étaient présents à la réunion :

Projet 1 Création d'une œuvre artistique collaborative : Le bureau souhaite que le projet soit défini plus précisément et approfondi. A ce stade il ne peut pas être présenté en l'état étant donné les implications qui en découleront et le coût qui lui serait affecté.

Projet 2 Installation de babyfoots : Ce projet pourrait se situer au parc Pinel.

Projet 3 Installation de postes de compost (traditionnels ou au biogaz): Pas d'emplacement précis prévu mais plusieurs demandes à ce sujet.

Projet 4 Améliorer la visibilité des poubelles : Une idée pour la réalisation de ce projet serait de la peinture au sol.

Projet 5 Verdissement de la place Jean-Baptiste Clément : L'objectif est d'améliorer le cadre de cette place, la déminéraliser en ajoutant de la verdure et des brumisateurs.

Projet 6 Installation de radars pédagogiques : Le bureau s'interrogeait afin de savoir si cela dépendait de la ville ou du conseil départemental.

Projet 7 Plus de bornes attache-vélos à l'angle des rues de la Convention et Gabriel Péri jusqu'à l'hôtel Ibis : Ce projet peut s'insérer dans le plan mobilités de la Ville mais sur lequel la visibilité n'est pas totale.

Projet 8 Installer plus de bancs et des tables de pique-nique au parc Pinel : Constat partagé sur le manque de tables au parc Pinel.





Projet 9 Plus de bacs végétalisés sur l'avenue de Fontainebleau : Ce projet permettrait de mieux sécuriser l'avenue. Une réflexion est en cours par la Ville sur l'avenue.

Projet 10 Plus de parterres de fleurs au croisement de la rue Gambetta et de la rue Elisée-Reclus : La porteuse du projet estime que cet endroit est délaissé et nécessiterait un entretien.

Projet 11 Acquisition de jardinières : Il faut compter environ 6 000 euros pour 20 jardinières, elles seraient positionnées à divers endroits.

Un habitant du square Jules Guesde a questionné la Ville sur le retrait à cet endroit de 3 grandes poubelles, ce qui n'aide pas à maintenir la propreté. Le bureau de quartier a demandé s'il était envisageable de positionner des poubelles temporaires à cet endroit.

Une habitante a évoqué le problème des corbeaux qui viennent sortir les déchets des poubelles et qu'il faudrait prévoir un meilleur système de fermeture des poubelles.

Une autre personne habitant rue Delescluze a mentionné la saleté de la rue, le problème des poubelles des commerces et le fait qu'il manquerait un local de poubelles. Le bureau de quartier a ajouté que certaines poubelles étaient même positionnées devant la sortie de secours de la Médiathèque.

Une habitante a évoqué la nécessité de bien connaître le parcours et la fréquence des ramassages des ordures. Le bureau de quartier a répondu qu'une réunion avec l'EPT 12 avait eu lieu justement à ce sujet.

Monsieur le Maire a reconnu le problème de la situation. Il a précisé que la Ville avait mis en place des actions avec le renforcement des passages d'agents le week-end, la création d'une équipe de 5 agents pour faire les constats dans les rues (et aller vers les commerçants) puis un audit est prévu sur la propreté.

Une personne s'est plainte de la difficulté à joindre le service des encombrants de l'EPT. Et une autre a demandé s'il serait possible de mettre des couvercles sur les poubelles comme par exemple rue du Général Leclerc devant la Kremlinoise. Monsieur le Maire a annoncé qu'un nouveau marché était en cours et un nouveau gestionnaire serait amené à intervenir.

Présentation des projets d'aménagement

Monsieur le Maire a introduit cette partie en rappelant que ces présentations répondaient à de précédentes demandes d'habitants. L'îlot Rossel a fait l'objet d'une enquête publique et le projet d'entrée de Ville sud-ouest concerne le quartier autour du commissariat de police actuel qui sera reconstruit. Aucun projet n'est concrétisé mais la Ville a des intentions, mène des réflexions et a des objectifs à atteindre comme l'enjeu de l'arrivée d'une station de métro qui oblige la Ville à augmenter sa capacité de logements. Des réunions seront programmées sur ces deux importants projets. Concernant les squares, les nouveaux seront équipés du tri sélectif. Un habitant a demandé si une DUP (déclaration d'utilité publique) avait été faite sur le projet d'entrée de ville sud-ouest. Monsieur le Maire a répondu que ce n'était pas le cas.

A. Ilot Rossel

Monsieur Raymond, adjoint chargé du projet urbain et de l'aménagement, a ensuite présenté le projet de la requalification de l'îlot Rossel/Leclerc tel qu'il est indiqué dans le diaporama joint.

Le débat a été long et intense avec plusieurs participants sur la pertinence du projet au lieu par exemple de prévoir une plus simple réhabilitation.





Une participante a mentionné l'enquête publique réalisée et qui n'était pas accessible en souhaitant connaître le calendrier prévu. Monsieur Raymond a expliqué que c'est au préfet d'envoyer à la Ville ce rapport. Ce dernier, dont la Ville a pu prendre connaissance du contenu, a donné un avis favorable mais avec deux recommandations. Ce rapport sera présenté lors du conseil municipal du 30 juin 2022.

Une habitante a conclu les débats autour de ce projet en sollicitant une réunion avec la Ville sur ce sujet avec les personnes concernées.

B. Entrée de ville sud-ouest

Monsieur Raymond et Monsieur le Maire ont indiqué qu'une réhabilitation de la résidence Schuman n'avait pas été envisagée car il existe des carrières en dessous et que ces logements, construits à l'époque de l'appel de l'Abbé Pierre, n'étaient pas prévus à l'origine pour durer.

Un habitant a interrogé la Ville sur le taux d'occupation des bureaux. Monsieur le Maire a indiqué qu'il était élevé. Il a précisé à propos du projet que ce serait moins haut, une des raisons étant l'interdiction d'avoir un immeuble plus haut que le commissariat. L'équipement culturel prévu à cet endroit se fera dans un autre lieu plus adapté. Un participant a questionné sur le moment prévu de concertation en pied d'un immeuble de logements, notamment si ce serait avant les éventuelles expulsions. Monsieur le Maire a précisé que le projet était à un stade d'acquisition à l'amiable.

Un autre habitant a souhaité connaître la superficie dédiée aux espaces verts mais cette information n'est pas chiffrée dans les éléments à disposition.

Une autre personne a interrogé la Ville sur quelle était la « hauteur raisonnable » des immeubles pour un tel projet. Monsieur Raymond a mentionné le respect du PLU (plan local d'urbanisme) qui correspond à R+15 mais le projet actuel a été revu par la municipalité et prévoit de limiter à R+10.

C. Aménagement des parcs et espaces verts

Monsieur Raymond a poursuivi par la présentation des projets de différents squares. Les membres du bureau de quartier ont relevé que le square Anne Sylvestre et le square Malassis étaient dans le quartier Barnuffles-Cœur de Ville et non pas dans celui de Mairie-Fontainebleau comme cela est indiqué dans le diaporama.

Monsieur le Maire a évoqué la possibilité de mettre des composts dans certains squares et que ce soient ouverts et gérés par les habitants. Ce sera le cas déjà au nouveau square Anne Sylvestre.

Un participant a demandé pourquoi le choix d'Anne Sylvestre comme nom donné au square. Monsieur le Maire a répondu que la Ville avait la volonté de donner plus de noms féminins.

Résultats du budget participatif

Les résultats après le vote des participants sur les projets sont détaillés dans le tableau joint. Les projets retenus sont les suivants :

- **Verdissement de la place Jean-Baptiste Clément** : coût prévisionnel de 50 000 euros
- **Plus de bacs végétalisés sur l'avenue de Fontainebleau** : coût prévisionnel de 6 000 euros
- **Acquisition de jardinières** : coût prévisionnel de 6 000 euros





Présentation des estivales et les événements à venir

Monsieur Edet a ensuite présenté la programmation des estivales et les autres événements prévus entre juin et septembre 2022.

A vous la parole !

Un participant s'est plaint des poubelles qui gênent sur le trottoir au niveau de la rue Edouard Vaillant (plus précisément au niveau du 5 de la rue). Monsieur le Maire a mentionné la fin des travaux du square Jules Guesde prévue à l'automne et qu'une concertation sera menée à partir de l'automne avec les habitants. Par exemple, sera posée la question de savoir s'il faut remettre des places de stationnement ou prévoir un changement ? Le bureau du conseil de quartier a déploré le manque d'action de la ville concernant les problématiques recensées depuis sa création (présence des poubelles, piste bleue, stationnement sauvage généralisé, etc...). Le bureau reste dans l'attente du plan d'action de la Mairie concernant ces sujets divers qui figurent dans l'état des projets tenu par le bureau.

Un habitant a souhaité savoir si quelque chose était prévu à propos des poteaux électriques qui dénaturent la vue et s'il est envisageable de les enterrer. Monsieur le Maire a expliqué que des demandes de subventions pourraient être faites pour aider à prendre en charge cet enfouissement.

Une autre personne a demandé si la rue Antoine Delacroix redeviendra à double sens de circulation. Monsieur le Maire a répondu que cette question serait abordée et à discuter dans le plan de déplacement de la Ville et à l'échelle de votre quartier.

Une habitante, par le biais de l'adresse mail kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr a témoigné sur l'apparition depuis quelques temps de souris dans le quartier de la mairie, devant certains immeubles, aux pieds des arbres, devant la PMI... Monsieur le Maire a indiqué qu'une intervention avec des pièges était à prévoir comme celle mise en œuvre place Jean-Baptiste Clément et qui a bien fonctionné.

Des participants ont parlé du projet de l'arrivée du conservatoire au sein de la Médiathèque. Ils regrettent l'absence de mise en contact avec les habitants de la rue Delescluze. Et à propos de cette rue, ils ont signalé que les plots étaient toujours hors service et la barrière non réparée. Cette situation génère des désagréments pour les piétons. Monsieur le Maire a annoncé qu'un référé préventif avait été envoyé aux habitants côté pairs. Les travaux à la Médiathèque pour la future arrivée du conservatoire ont prévu de débuter en septembre 2022. Une réunion avec les habitants aura lieu pour le démarrage du chantier.

